



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2020/01

07 JANVIER 2020 A 20H00

Présents

CHEVREAU Sébastien (CIS VILLENAVE)
MARVIE J. Claude (RETRAITE)
MEDIAVILLA Vincent (GCE & DIVERS)
REY Cédric (CIS ORNANO)
ROUSSE Benoit (RETRAITE)
SERRES J. Claude (RETRAITE)
SUJET Stéphane (CIS VILLENAVE)
WIATROWSKI Vincent (CIS VILLENAVE)

Secrétaires :

FRANKS Chantal
PATANCHON Sandrine

Absents

CANCEL Christophe (CIS BENAUGE)
JEAN Philippe (CIS BENAUGE)
LEHEUDE Régis (CIS BENAUGE)
TIFFON Jonathan (CIS ORNANO)

ORDRE DU JOUR

1. ARBRE DE NOEL 2020
2. LUDON REUNION DU 16/12/19
3. STE BARBE RETRAITES
4. PROCHAIN CONSEIL

1/ ARBRE DE NOEL 2020

Proposition de louer le parc d'activité Royal Kids pour le prochain Noël de l'Amicale. Les administrateurs sont majoritairement favorables à cette proposition, dont le budget serait sensiblement le même que pour 2019, avec des activités récréatives supplémentaires pour les enfants. Toutefois, avant de prendre la décision, nous nous devons de poser la question à David COUTURES, Président de l'Amicale du CIS Saint Jean d'Illac, avec qui nous faisons la manifestation depuis deux ans. Sébastien CHEVREAU se met en relation avec David COUTURES.

2/ LUDON REUNION DU 16/12/19

- Le Président de l'Amicale, Vincent MEDIAVILLA, a rencontré les pêcheurs, dont le voisin du site. Ce dernier serait intéressé pour nous acheter une parcelle qui donne derrière la salle pour en faire une piste de trot, soit 7000 m², soit 12000 m², l'hectare étant estimé à environ 3500.00 €.
- La préventive serait intéressée pour faire une formation sur le site de Ludon, en contrepartie, ils nous aideraient pour les travaux de renfort de la digue.
- Suite à l'arrêt de Philippe Monnier du poste de responsable du site de Ludon, Monsieur Jordan LASIERRA, des services techniques du SDIS, devait lui succéder. Mais pour des raisons personnelles, Monsieur Jordan LASIERRA ne pourra pas s'occuper de Ludon. Aussi, nous relançons l'appel à candidature pour le poste de responsable de Ludon, les personnes intéressées auront jusqu'au 29/02/20 pour postuler. Au cas où il n'y aurait pas de candidature, nous nous renseignons sur un contrat de conciergerie ou autre.

3 / REPAS STE BARBE RETRAITES

Pour cette année, la somme allouée pour le repas de Sainte Barbe des retraités est de 35 euros par retraité. Le repas des épouses seront financés par l'association des Retraités des Sapeurs-Pompiers de Bordeaux Métropole.

4/ PROCHAIN CONSEIL

La date du prochain conseil est arrêtée au 04/02/2020 à 20h00.

Le Président,
Jean-Vincent MEDIAVILLA